

Questions orales

A la suite de la réunion du ministre des Terres et Forêts de Québec (M. Drummond) avec le président de la CIP, est-ce que l'honorable ministre est en mesure de nous dire si l'on en est arrivé à une conclusion, quel a été le rôle du gouvernement fédéral, et, dans les circonstances, si une décision a été prise?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Jusqu'à ce que cela soit définitivement approuvé, je ne saurais en indiquer le montant. Je puis néanmoins informer la Chambre qu'ayant déjà soumis un mémoire à l'attention de mes collègues, j'espère pouvoir régler cette question très promptement. Quant à la nature du mémoire et des propositions, elles sont en général en rapport avec ce qui avait été tout d'abord demandé.

[Français]

L'USINE DE LA CIP À TEMISCAMING—PRÉSUMÉ VOL DE BOIS—ON RÉCLAME UNE ENQUÊTE

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

Il est question, depuis hier, que la CIP flotte 50,000 cordes de bois sur l'Outaouais. Est-ce que les 170,000 cordes de bois que la CIP avait sur les terrains là-bas font partie du marché à l'égard duquel le gouvernement fédéral est disposé à consentir des subventions, et l'honorable ministre est-il en mesure de dire si certains de ses fonctionnaires surveillent actuellement les agissements très douteux de la CIP à Temiscaming?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Nous savons que la compagnie CIP a transporté la quantité de bois nécessaire à l'exécution de ce projet, et nous avons fait savoir à la compagnie que nous sommes prêts de résoudre ce problème. Il n'appartient pas au gouvernement fédéral de décider de ce qu'il adviendra de ce bois. C'est là une question qui incombent aux autorités compétentes du Québec.

* * *

LES DRAPEAUX

DEMANDE DE MESURE POUR LA RÉADOPTION DE L'UNION JACK, SYMBOLE DE L'ATTACHEMENT DU CANADA AU COMMONWEALTH ET À LA COURONNE

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il s'agit de Sa Majesté la Reine et surtout de son discours d'hier soir, exposant clairement et explicitement son rôle comme partie intégrante du Parlement canadien, et aussi de l'accueil qu'elle a reçu, exprimant à l'égard de la Reine une fidélité, un attachement et un amour qui n'auraient pu se manifester plus clairement ni plus explicitement.

Des voix: Bravo!

M. Diefenbaker: Je demande donc au premier ministre, qui sur le plan constitutionnel doit avoir pris part à la réduction de ce discours, si le gouvernement va présenter à la Chambre une mesure pour que le drapeau de l'Union Royale, connu sous le nom de Union Jack, puisse flotter à nouveau et symboliser la participation du Canada dans le Commonwealth des nations et notre allégeance à la Couronne?

[M. Caouette (Témiscamingue).]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le très honorable représentant ne s'est pas trompé au sujet des conseils prodigués à la Reine, non seulement sur les détails de sa visite, mais sur la portée politique des déclarations qu'elle se proposait de faire. Pour ce qui est de la seconde partie de la question, non, monsieur l'Orateur, nous n'avons pas l'intention de présenter une résolution de ce genre, mais, sauf erreur, c'est un fait reconnu que le Union Jack symbolise vraiment l'unité des pays du Commonwealth.

M. Diefenbaker: Ce n'était pas là l'opinion du comité parlementaire, lequel dans son dernier rapport sur le drapeau avait recommandé que le gouvernement soit autorisé à prendre les mesures que j'ai mentionnées. Pour étayer les propos de Sa Majesté la Reine au sujet de la conférence du Commonwealth qui doit avoir lieu en août, le premier ministre ne revisera-t-il pas l'opinion impromptue qu'il vient de donner pour répondre aux vœux d'un comité du parlement visant à placer l'Union Jack à la gauche du fauteuil de l'Orateur?

M. Trudeau: Certes, c'est au Parlement qu'il revient de prendre pareille décision, non au gouvernement de l'imposer au Parlement. Si le drapeau canadien s'y trouve, c'est qu'un député libéral a proposé une motion que la Chambre a appuyée. Pour ce qui est de la conférence du Commonwealth, il est vrai que la reine sera des nôtres à l'invitation du gouvernement du Canada. C'est la première fois qu'elle assistera à une conférence du Commonwealth à l'extérieur du Royaume-Uni. Le gouvernement est très heureux et fier qu'elle ait accepté son invitation. Je suis persuadé que l'on y verra alors les symboles et marques de loyauté nécessaires.

M. Diefenbaker: Je demanderai au très honorable représentant si l'on respectera ou non la recommandation d'un comité d'un parlement précédent voulant que le gouvernement fasse quelque chose. Comme il reconnaît le pouvoir constitutionnel du Parlement de décider, le premier ministre déposera-t-il à la Chambre une motion en ce sens, qui serait adoptée, j'en suis sûr?

M. Trudeau: Je m'étonne que l'opposition n'ait pas eu recours à l'une des journées qui lui ont été assignées pour présenter une telle motion. Il doit y avoir désaccord au sein de ce parti.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Toujours la même astuce de la part du premier ministre.

* * *

LES FRUITS

CERISES—DEMANDE DE MESURES POUR LA PROTECTION DES FRUCTICULTEURS CONTRE LES IMPORTATIONS

M. H. W. Danforth (Kent-Essex): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser ma question au ministre des Finances, l'un des deux soi-disant gardiens du bien-être de l'agriculteur canadien. Comme la production anormalement élevée de cerises aux États-Unis a déjà eu pour effet de permettre la vente de ces fruits sur les marchés canadiens à un prix inférieur à celui du produit canadien, le ministre peut-il nous dire si le ministre de l'Agriculture l'a incité à prendre immédiatement des mesures en faveur des producteurs canadiens?